

Image not found or type unknown



Recours suite prêt d'argent

Par **ade59198**, le **29/08/2013** à **14:48**

Bonjour,rnrnJ'ai fait un prêt en juillet 2008 de 3000€ avec un taux d'intérêt à 14.45% et 1.28% pour l'assurance afin d'aider ma sœur et mon beau frere qui avait de grave soucis financier. A ce jour, il m'ont rembourser la somme en juillet 2009 mais ne m'ont pas payés les intérêts. A ce jour, suite à une autre soucis avec mon beau frere et ma sœur qui me réclame de l'argent suite à un objet, il nie le fait que je lui ai prêté de l'argent malgré le fait que j'ai les preuves de virements bancaires aussi bien pour le versement sur son compte que pour le remboursement sur le mien. Existe t-il un recours afin que je puisse récupérer les intérêts qui me sont dûs ?rnrnD'avance Merci

Par **trichat**, le **29/08/2013** à **17:54**

Bonjour,rnrnL'exposé de votre question est peu clair.rnrnAvez-vous emprunté une somme d'argent(3 000 €) pour le compte de votre soeur et son mari?rnrnSi oui, avez-vous signé un contrat de prêt avec vos parents? et spécifié un taux d'intérêt?rnrnCdt